

N°28 / 2014

Le Colombien

Le magazine
de la commune
de Villandry



- p6** Eglise : la belle avancée des travaux
- p10** Petits Colombiens : les nouveautés de la rentrée
- p14** Artisanat : deux activités à découvrir



**ETAT CIVIL
2014**

● ● **Naissances**

Coralie, née le 20/06/2014
Astrid DAO et Anthony DELAUNAY
N°1 la Maison Lureau

Rose, née le 29/07/2014
Christine ARTUS et Lionel GIRAUD
N°3 Lieu-dit Munat

Bastien, né le 20/08/2014
Géraldine BUILLET et Anthony HERSARD
« Les Hucaudières »

Eloïse, née le 26/08/2014
Audrey GUIOT et Eric SERE
N°22 bis La Févraie

Tiago, née le 14/09/2014
Virginie QUILLÈVÈRE et Mickaël LEFÈVRE
N°25 La Févraie

Théa, née le 03/10/2014
Laura-Gill COCHET et David PERRAGUIN
N°4 la Maison Lureau

● ● **Mariage**

07/06/2014
Élodie BENNEVAULT et Yoann MARCHAND

07/06/2014
Julie BAILLEUX et Luc DENIAU

● ● **Décès**

29/07/2014
Claudette VERDIER

02/09/2014
Christophe BELLANGER

04/10/2014
Pierre PERON

MAIRIE

2 rue Munat - 37510 Villandry
Tél. : 02 47 50 02 08
Fax : 02 47 50 00 90
Ouvert du lundi au vendredi
de 15h à 19h

www.villandry.fr

« Le Colombien »
magazine de la Commune de Villandry - Réalisé par
les élus de la Commission Communication :
Maria Lépine, Edith Benoist, Claude Chevet,
Rachel Geffroy, Nathalie Robin.
© Reproduction interdite sans accord préalable
11/2014 - 600 exemplaires
Contact : Mairie de Villandry
Commission Communication,
2 rue de Munat, 37510 Villandry
Courriel : communication@villandry.fr
Conception et impression : GOUET & COULEURS
www.gouetcouleurs-design.com
© 02 47 66 67 32 - Photos D.R. (Fotolia®)



Colombiennes, Colombiens,

L'année 2014 qui va bientôt se terminer aura été marquée par plusieurs événements importants pour bien des communes, notamment pour la nôtre.

En mars ont eu lieu les élections municipales, avec pour la première fois à VILLANDRY un scrutin de liste... et des échanges parfois un peu vifs entre listes adverses. Mais dès la mise en place du conseil, chacun affichait clairement sa volonté de travailler ensemble. Au cours de ces derniers mois

Facebook...). Malgré cela, bien qu'autorisé par la loi à ne travailler qu'avec les membres de mon équipe, je ne mets pas en question mon choix d'intégrer l'ensemble du conseil municipal aux réunions de travail concernant les projets structurants pour l'avenir de notre commune.

J'assume pleinement le résultat du mandat précédent. Nous n'avons peut-être pas réalisé de grands projets mais la façon dont nous avons géré nos budgets nous donne aujourd'hui les moyens financiers de les concrétiser. En ces temps difficiles où les dotations de l'état sont et seront en constante diminution, les charges supplémentaires demandées aux collectivités sont en progression sans compensation totale des coûts engendrés pour les mettre en application. Nous devons rester vigilants pour ne pas mettre en péril le fonctionnement de la commune.

Quelques mots seulement sur les travaux puisque nous y revenons plus en détail dans le bulletin :

- les travaux de remise en état de la voûte de l'église se poursuivent,
- le déplacement de la bibliothèque et de l'agence postale nous a causé quelques soucis d'ordre juridique mais nous allons enfin y parvenir.

Pour ces deux projets, c'est sûr, nous n'aurons pas besoin de recourir à l'emprunt. Permettez-moi de revenir sur ma démarche vis-à-vis des rythmes scolaires : j'ai seulement demandé au conseil de délibérer contre la simple application en 2014. En aucun cas, je ne portais un jugement sur le bien fondé de la réforme (il n'est pas de ma compétence de décider de ce qui est bon ou pas pour un enfant d'un point de vue pédagogique ; c'est le rôle de l'éducation nationale). Porter cette délibération jusqu'au Tribunal Administratif nous permettait de faire entendre notre désapprobation sur les modalités de financement de la réforme. Bien évidemment, nous avons travaillé en amont avec le directeur d'école et la présidente de l'accueil périscolaire pour être prêts à l'appliquer dès la rentrée de septembre 2014. Pour cette année, le budget communal supporte cette dépense supplémentaire mais je risque de devoir proposer au conseil municipal de délibérer pour demander une contribution aux familles, comme un grand nombre de communes le fait déjà. Seuls deux leviers d'action sont possibles : l'augmentation des impôts locaux ou la participation des familles utilisant ce service. Mon choix est fait en tant que gestionnaire de fonds publics. Je vous laisse feuilleter ce nouveau bulletin pour y découvrir l'activité de notre village. Nous continuerons par deux publications par an mais, complétées par des lettres d'information (nouveau 2014) pour vous informer au fil de l'eau de ce qui se passe sur notre commune.

Je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et vous donne rendez-vous pour les vœux le samedi 10 janvier 2015.

Jean Marie METAIS



L'équipe municipale sera heureuse de vous recevoir le samedi 10 janvier 2015 à partir de 19h00 à la salle des fêtes de Villandry.

Un buffet clôturera cette rencontre conviviale.

LES PLUS DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE TOUR(S)PLUS

Dans le domaine du transport

Tour(s)plus dispose de la compétence en matière d'organisation et de financement des transports publics sur son territoire. Une ligne de bus Fil Bleu numéro 32 permet de relier Villandry centre au Lycée Grandmont à Tours en passant par l'arrêt de la Fac 2 Lions. Cet arrêt fait la jonction avec la ligne de Tramway pour ceux qui le souhaitent.

Les horaires et les jours de passages des bus sont disponibles sur le site de Fil Bleu à l'adresse suivante : www.filbleu.fr/horaires-et-trajets/horaires-par-ligne

Dans le domaine de l'habitat

1. Programme « habitat+ »

Le programme 2011-2016 d'Habitat + aide les propriétaires occupants et bailleurs à réhabiliter leur logement. La Communauté d'agglomération Tour(s)plus a confié cette mission à une association : le PACT d'Indre et Loire.

Cet organisme dispose des compétences suivantes :

- la rénovation des logements et des équipements,
- la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine bâti,
- la protection de l'environnement et la maîtrise de l'énergie,
- l'accessibilité des lieux de vie des personnes âgées ou handicapées,
- la mise à disposition de logements pour les personnes défavorisées.

Tour(s)plus complète l'aide financière attribuée par l'Agence Nationale de l'Amélioration de l'Habitat (ANAH), le Conseil Général ou votre caisse de retraite.

N'hésitez pas à contacter le PACT d'Indre et Loire au 02 47 36 25 50 avant le début des travaux.



2. Prêt immo 0%

La Communauté d'agglomération permet aux particuliers de bénéficier d'un prêt immobilier à 0 % pour l'accession à la propriété.

Avec ses six banques partenaires, Tour(s)plus propose un prêt sans intérêts en complément du Prêt à Taux Zéro plus (PTZ+) de l'Etat pour le neuf.

Les intérêts de l'emprunt sont pris en charge par la Communauté de l'agglomération ; ainsi il ne reste à rembourser que le capital emprunté.

Pour pouvoir bénéficier de ce prêt, il faut :

- acquérir un logement à vocation de résidence principale et situé dans la Communauté d'agglomération Tour(s)plus,
- ne pas avoir été propriétaire de sa résidence principale durant les 2 années précédant la demande,
- habiter ou travailler sur le territoire de Tour(s)plus,
- ne pas dépasser certains plafonds de revenus.

Dans le domaine du développement durable et de l'énergie

Grâce à l'opération Pla'net, 15 tilleuls, 1 érable champêtre et 1 salix capréa ont été plantés le long de la D7 et de la douve. Cette opération permet de renforcer la trame verte et bleue qui est un des engagements phares du Grenelle de l'Environnement.

Depuis le 1er avril 2014, Villandry fait partie des 14 communes qui ont adhéré au service commun de l'énergie qui est à la disposition des communes de la Communauté d'agglomération. Ceci a permis une diminution de la facture d'énergie de l'ordre de 30 % pour la commune de Villandry.

● SEANCE du 30 juin 2014

ENFANCE

1 - Restaurant scolaire : Prix des repas pour l'année scolaire 2014-2015

Conformément à l'indice INSEE et à compter du 1^{er} août 2014, les tarifs facturés à la commune par l'entreprise J.M.G. pour la fourniture des repas seront fixés à : 2.63 € prix adulte, 2.34 € prix primaire et 2.18 € prix maternelle.

Pour l'année 2013 : 12 628 tickets ont été vendus pour une recette de 40 618.70 €

et les dépenses se sont élevées à : **71 581.56 €**

Fournitures de repas :	28 741.44 €
Frais de personnel :	42 336.47 €
Frais divers :	503.65 €

Soit un déficit de 30 962.86 € (2.45 €/repas) hors frais de fonctionnement du bâtiment (électricité, chauffage, eau, produits d'entretien...)

Le conseil Municipal, fixe le prix du ticket repas pour l'année scolaire 2014-2015 à :

• TARIF MATERNELLE	3.30 €
• TARIF PRIMAIRE	3.40 €
• TARIF HORS COMMUNE	4.10 €
• TARIF ADULTE	5.10 €

2 - Réforme des rythmes scolaires

Suite à la suspension de l'exécution de la délibération n° 6 du 14 mai 2014, par le tribunal administratif, le Conseil Municipal décide de retirer ladite délibération et de solliciter la compensation du coût supplémentaire occasionné par cette réforme par l'Etat.

FINANCES

3 - Attribution d'une indemnité au Receveur Municipal

Le Conseil Municipal décide de demander le concours du Receveur municipal pour assurer des prestations de conseil et d'assistance en matière budgétaire, économique, financière et comptable définies à l'article 1 de l'arrêté du 16 décembre 1983 et d'accorder l'indemnité de conseil au taux de 100 % par an à Monsieur BERLAND, Receveur municipal.

4 - Fixation du régime indemnitaire global des régisseurs d'avances et de recettes

Pour la commune, il existe deux régies, une concernant le restaurant scolaire et l'autre concernant les produits divers (location de la salle, photocopies...)

Le conseil Municipal décide d'allouer l'indemnité de responsabilité aux régisseurs titulaires et suppléants aux taux prévus par l'arrêté du 3 septembre 2001.

5 - Commission Communale des Impôts Locaux

A chaque renouvellement de conseil municipal, celui-ci doit proposer 12 noms dont 2 domiciliés hors commune avec nombre identique de suppléants afin de composer



la commission des impôts locaux. La direction des services fiscaux désignera parmi ces noms 6 titulaires et 6 suppléants. Cette commission nommée par les services fiscaux aura un rôle consultatif sur l'évaluation des propriétés bâties.

Sont désignés : Commissaires titulaires - Contribuables domiciliés sur la commune

- 1 - Guy SIGNOLLET.
- 2 - Muriel FOURMONT.
- 3 - Dominique BARBIER.
- 4 - Marcel THOMAS.
- 5 - Claude BOURDIN.
- 6 - André RAGUENEAU.
- 7 - Michel JEAN.
- 8 - Paul RONDEAU.
- 9 - Béatrice DELERABLE.
- 10 - Béatrice DE MONTFERRIER.

Contribuables domiciliés hors commune

- 11 - Michel HARDY.
- 12 - André DUBREUIL.

Contribuables domiciliés sur la commune - Commissaires suppléants

- 1 - Alain SERAC.
- 2 - Jean-Paul PINOT.
- 3 - Jacky FOURMONT.
- 4 - Jean-Pierre GIRARD
- 5 - Dominique BARRIER.
- 6 - Jacques BAUGÉ .
- 7 - Maryse LEFIEF.
- 8 - Nicolas BELLANGER.
- 9 - René SALMON.
- 10 - Jean-Luc DELAINE.

Contribuables domiciliés hors commune

- 11 - Martine CRETAULT. 12.

6 - Opération Centre Bourg (Projet de logements sociaux et du déplacement de l'agence postale communale et la bibliothèque)

Lors du précédent mandat, le Conseil avait délibéré pour la réalisation de 4 logements sociaux et le transfert de l'agence postale communale avec la bibliothèque dans le bâtiment situé sur les parcelles cadastrées AI 483 et 132. Afin de respecter la légalité du montage de cette opération, il convient de délibérer à nouveau.

Le programme envisagé pour cette opération avec Touraine

Logement E.S.H consiste en la réhabilitation d'un bâtiment comprenant un rez-de-chaussée, un étage et des combles en un type I, 2 types II et 1 type III avec une surface habitable totale d'environ 163 m².

Le rez-de-chaussée d'environ 103 m² restera un local de la commune.

Une division volumétrique sera effectuée comme suit :

- Mise à disposition à Touraine Logement E.S.H des logements locatifs en étage par le biais d'un bail emphytéotique à l'euro symbolique d'une durée de 55 ans, la commune restant propriétaire du rez-de-chaussée de l'immeuble.

Une convention de mandat de maîtrise d'ouvrage déléguée pour la réalisation des travaux de rénovation sera mise en place par le Maire. Le futur mandataire agira au nom et pour le compte de la commune, qui reste maître d'ouvrage pour la partie local au rez-de-chaussée du bâtiment existant. L'appel d'offres du 2^{ème} semestre 2014 établira définitivement le montant de l'opération. Le Conseil Municipal décide d'accepter les termes de la convention de mandat à intervenir, la division par volume telle qu'énoncée ci-dessus, de retenir comme mandataire la société Touraine Logement ESH, domiciliée 14 rue du Président Merville à Tours.

7 - Sollicitation du PNR pour reprendre le projet de l'aménagement de la Place du 8 Mai avec la Rue de la Mairie et la Place du 11 novembre

Une rencontre avec l'ADAC et le PNR a eu lieu le 13 juin 2014 afin de relancer le projet de l'aménagement de la Place du 8 Mai et d'y intégrer un projet d'ensemble avec la Rue de la Mairie et la Place du 11 Novembre.

Les services du PNR interviennent en qualité de conseil et la commune devra, le moment venu, si le projet est voté, recourir à un architecte et maître d'œuvre, selon les dispositions réglementaires des marchés publics.

Le Conseil Municipal sollicite les services du PNR pour étudier l'avant-projet d'aménagement.

PERSONNEL

8 - Recrutement d'un agent contractuel sur un emploi non permanent

Suite à une demande de mise en disponibilité pour convenances personnelles. Il est nécessaire, pour le bon fonctionnement du service, de remplacer cet agent durant son absence.

Le Conseil Municipal décide le recrutement d'un agent contractuel dans le grade d'adjoint technique de 2^{ème} classe pour une période d'un an allant du 1^{er} septembre 2014 au 31 août 2015 inclus pour une durée hebdomadaire de service de 26.5/35^{ème}

9 - Recrutement d'un agent contractuel sur un emploi permanent dans les communes de moins de 2000 habitants.

Le Maire explique que la mise en place de la réforme des rythmes scolaires ne peut se faire avec les heures actuelles de travail des agents et la possibilité de créer un poste d'un an

pour 1.5/35^{ème} afin de compléter le temps de travail d'un agent à temps non complet.

Le Conseil Municipal décide la création d'un emploi permanent d'agent au service périscolaire dans le grade d'adjoint technique de 2^{ème} classe contractuel à temps non complet, à raison de 1.5/35^{ème} hebdomadaires, à compter du 1^{er} septembre 2014. Cet emploi sera occupé par un agent recruté par voie de contrat à durée déterminée pour une durée d'un an compte tenu de la mise en place de la réforme des rythmes scolaires et renouvelable par reconduction expresse.

● SEANCE du 12 septembre 2014

INTERCOMMUNALITE

1 - Sollicitation des Fonds de Concours 2014

Le Conseil Municipal sollicite une aide de 29 382 € auprès de la Communauté d'Agglomération de Tour(s) plus pour l'acquisition de matériel et pour la réfection de toitures (église et autres bâtiments) ainsi qu'une aide pour l'acquisition de fournitures pour les illuminations de fin d'année, pour un montant estimé de 6 000 € HT.

URBANISME

2 - Révision du Plan d'Occupation des Sols en Plan Local d'Urbanisme, Sollicitation de la dotation Générale de Décentralisation.

La commune est dotée d'un Plan d'Occupation des Sols approuvé en 2002. L'évolution des matériaux de construction, des lois ainsi que la révision du PPRI incitent à projeter la commune vers l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme.

Le Conseil Municipal autorise le Maire à solliciter la dotation Générale de Décentralisation par courrier et à réaliser les démarches nécessaires pour le projet d'élaboration du PLU qui fera l'objet d'une nouvelle délibération du Conseil.

3 - Sollicitation d'une subvention pour le projet de la bibliothèque

Sous réserve des résultats de l'appel d'offres, les travaux à la charge de la commune concernant le déplacement de l'agence postale communale et de la bibliothèque sont estimés à 153 998 € TTC. Le Conseil Municipal autorise le Maire à solliciter la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (qui pourrait s'élever à 45 000 €) et à engager toutes les démarches nécessaires à la réalisation de ce projet.



Elections cantonales

1^{er} tour le 22 mars 2015
2^{ème} tour le 29 mars 2015

Travaux d'isolation thermique sur plusieurs bâtiments communaux



Jean-Pierre Guerche (au centre), technico-commercial chez ISOLA SUD OUEST, présentant à Monsieur le Maire un échantillon de l'isolant projeté. A droite et au second plan, MM Leveugle et Curings, les deux techniciens qui ont procédé à l'intervention.

Plus de confort pour les usagers, des dépenses énergétiques allégées et une opération indolore sur le plan financier, tel est le bilan des travaux qui viennent d'être réalisés.

Une première rencontre en juillet, un diagnostic en août et en octobre, l'entreprise ISOLA SUD OUEST, missionnée par le Groupe TOTAL, intervenait sur plusieurs bâtiments - la mairie, le Café des Amis et l'école maternelle - pour procéder à des travaux d'isolation thermique.

Cette opération s'inscrit dans le cadre de la Loi de Programmation fixant les Orientations de la Politique Énergétique (loi POPE de juillet 2005). Pour répondre aux objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre qu'il s'était fixé, l'Etat français a contraint 200 sociétés, identifiées comme particulièrement émettrices, à s'engager dans une démarche de diminution de ces émissions. Le Groupe Total est l'une d'entre elles.

Selon le principe « pollueur / payeur », si elles ne peuvent

réduire ces émissions, ces 200 sociétés « obligées » doivent, soit s'acquitter d'une amende, soit financer des travaux d'isolation et, par la-même, participer à la diminution de la consommation d'énergie. Par ailleurs, ces travaux doivent être réalisés dans des établissements appartenant à trois secteurs prioritaires déterminés par l'Etat : la santé, l'enseignement, l'hôtellerie-restauration. En effet, ces bâtiments étant chauffés plus que les autres et pendant une durée plus longue que les autres, les cibler permet de réaliser des économies d'énergie plus importantes.

Le financement de travaux d'isolation est le choix qu'a fait le Groupe TOTAL. Il en a confié la mise en œuvre à la société ISOLA SUD OUEST. Une opération financière intéressante pour la commune puisque, pour l'école maternelle qui appartient à l'un des trois secteurs prioritaires, les travaux sont intégralement pris en charge par le Groupe TOTAL (seule la TVA est à la charge de la commune). Pour les autres bâtiments, l'intervention ne coûte à la commune qu'un euro par m².



L'intervention consiste à projeter des flocons de laine de verre dans les combles sur une hauteur de 23 cm, ce qui a pour effet de supprimer tous les ponts thermiques.

L'Eglise

Cette période des fêtes de Noël est propice à parler de l'église Saint-Etienne de Villandry, et particulièrement de l'état d'avancement des travaux de rénovation en cours.

Même si nous avons l'impression de nous répéter - mais c'est tout simplement factuel - il nous paraît normal de vous informer que les travaux se déroulent toujours à un rythme soutenu. Dire cela est presque une lapalissade dans la mesure où :

- lorsqu'un dossier est bien ficelé,
- que le cabinet de maîtrise d'œuvre est compétent,
- que les entreprises choisies lors de l'appel d'offres sont efficaces,
- que les réunions de chantier programmées sont non seulement tenues mais servent parfois, aussi, de lieu de décision...

Les résultats obtenus ne peuvent être que ce qu'ils sont !

En conclusion :

- les travaux de rénovation de la voûte sont terminés,
- les travaux de mise en peinture, à l'identique, sont en cours,
- les travaux de remise aux normes de l'électricité sont terminés,
- les essais de lumière pour l'éclairage de la voûte et celui du chœur de l'église sont réalisés,
- l'installation définitive des différents éclairages est en cours d'achèvement.

Certains travaux n'étaient pas prévus initialement dans le marché de la rénovation de la voûte de l'église. Cependant la bonne gestion du projet a permis d'ajouter certains travaux importants :

- La porte Nord de l'église (aile Nord - rue de la Mairie), qui affichait les stigmates des multiples agressions et d'un vieillissement « normal », a été refaite par une entreprise saponarienne. Certains ont pu remarquer que seul l'ouvrant avait été refait... effectivement, pour des raisons évidentes de responsabilité, le dormant sain ne sera repris qu'au moment où la collectivité aura les capacités budgétaires de reprendre la ou les façades.
- L'escalier menant de la salle de catéchisme à la sacristie a été réparé.
- Certains soubassements « fatigués » seront repris en maçonnerie afin de consolider les assises.
- Certaines anomalies architecturales seront corrigées avant la fin du chantier (comme par exemple le retrait de quelques briques rouges servant à boucher un trou sur la façade principale, à droite de la porte d'entrée de l'église (même si cette réparation « de fortune » avait été complètement occultée des Colombiennes et des Colombiens).



Une seule inquiétude demeure : le mécénat.

L'enjeu de l'appel à souscription était, bien évidemment, d'aller au-delà des seuls travaux de la voûte de l'église, déjà financés et budgétés. Mais force est de constater que le compte peine à progresser. L'objectif de parvenir à recueillir 13 000 € de dons semble malheureusement s'estomper, tandis que la probabilité de ne pas obtenir les 24 000 € de subvention de la Fondation du Patrimoine semble a priori se dessiner.

MAIS, cette période de Noël favorise l'espoir...





Patrick Privard, adjoint délégué au Cadre de Vie, recevant des mains de Frédéric Thomas, Président du Conseil Général d'Indre et Loire, la récompense* attribuée à Villandry. (*1 rosier grimpant et un bon d'achat d'une valeur de 100 € à valoir chez les pépinières Doussin de Cinq Mars La Pile).

Dans la lettre d'information du mois dernier, vous avez pu découvrir les actions réalisées par l'équipe municipale en faveur de l'amélioration du cadre de vie à Villandry : installation de canisettes, de bancs et de nouvelles jardinières.

Dans le même temps et afin de mesurer la pertinence des actions menées, la Municipalité s'est inscrite au label « Villes et Villages fleuris » : nous sommes partis de zéro et avons obtenu, pour cette année, deux pétales à la fleur du label « Villes et Villages Fleuris ». Villandry a été récompensée en recevant le 21 octobre dernier le prix de la 1^{ère} participation. Une récompense très encourageante qui nous invite à poursuivre nos efforts pour l'embellissement de notre commune. Vous pouvez tous vous associer à son fleurissement en participant au concours 2015 des maisons et balcons fleuris !



Des conseils architecturaux gratuits

Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Indre-et-Loire (CAUE 37) créé à l'initiative du Conseil Général dans le cadre de la loi sur l'architecture de 1977 est domicilié sur la ville de Tours depuis son ouverture en 2010. Sa vocation est de promouvoir la qualité architecturale et paysagère et de préserver le cadre bâti. Ses missions répondent aux besoins des particuliers et des collectivités.

Qu'il s'agisse d'une construction, d'une rénovation, d'un agrandissement, d'un achat de terrain ou de maison, de l'édification d'une clôture voire de la réhabilitation d'un bâtiment, nous vous conseillons dans votre projet, vous décidez ensuite.

Afin de préparer ce rendez-vous d'une durée moyenne d'une heure, veuillez nous contacter par mail au caue37@caue37.fr ou par téléphone au 02 47 31 13 40.

À partir du 5 Janvier 2015, notre calendrier change

Nous recevons également les particuliers de 10h à 16h sur les quatre communes suivantes :

- **Chinon** (salle de la Mairie) > Tous les 1^{er} lundis de chaque mois
- **Amboise** (salle d'accueil, hall de la Mairie)
> Tous les 2^e lundis de chaque mois
- **Château-Renault** (accueil Communauté de communes)
> Tous les 2^e mardis de chaque mois
- **Loches** (centre social, 7 rue de Tours)
> Tous les 1^{er} jeudis de chaque mois

Et de 9h à 17h, à :

- **Tours** (au CAUE) > Tous les mercredis de chaque mois

Ce, toujours sur rendez-vous auprès du CAUE.

Pour nous contacter

CAUE 37 - 45 rue Bernard Palissy, 37000 Tours.
Tél. : 02 47 31 13 40, courriel : caue37@caue37.fr
Notre site Web : www.caue37.fr
& retrouvez-nous sur les réseaux sociaux : https://twitter.com/CAUE_37

Les élus de la majorité

Cadre de vie, patrimoine, aménagements... des projets qui avancent et se concrétisent

Cadre de vie

Aménager notre centre bourg afin qu'il rime avec attractivité et convivialité était le premier projet affiché sur notre profession de foi. Nous avons relancé les architectes du Parc Naturel Régional et de l'ADAC pour qu'ils nous accompagnent dans cette réalisation et les premières rencontres auront lieu avant la fin de cette année. Sans attendre la concrétisation de ce projet, nous avons apporté quelques touches à l'amélioration du cadre de vie et nos actions de fleurissement ont été récompensées par l'obtention de deux pétales à la fleur du label « Villes et Villages Fleuris ». Nous saluons au passage la création d'une nouvelle association colombienne, « L'Embellie de Villandry ».

A n'en pas douter, les actions conjointes de l'Embellie sur l'espace privatif et de la commission cadre de vie sur l'espace public contribueront à l'obtention de notre première fleur !

Aménagement de la RD7

Le projet d'aménagement de la RD7 amorcé depuis de nombreuses années a été relancé dès la mise en place du nouveau conseil municipal. Un point au mois de juillet avec les services de Tour(s)plus sur les différentes variantes d'aménagement nous a appris que le schéma pressenti s'éloignait sensiblement de ce qui avait été présenté quelques mois plus tôt. Le conseil municipal s'est réuni le 18 août pour réexaminer le schéma proposé et soumettre ses propres suggestions. Les réunions

de travail du conseil municipal alternent avec les rendez-vous de présentation auprès des services de Tour(s)plus et le projet s'affine. Il sera prochainement soumis par Tour(s)plus à l'avis des services de l'Etat.

Transfert de l'agence postale et du point lecture

En novembre 2011, la municipalité a fait l'acquisition de l'immeuble situé 1 impasse du Bienheureux Pierre Ploquin - immeuble qui abritait l'ancienne épicerie. Son projet : transférer l'agence postale communale et le point lecture au rez-de-chaussée de ce bâtiment et transformer les étages pour y accueillir des logements sociaux. Pour conduire ce projet, la municipalité s'est associée au bailleur Touraine Logement. Le montage de l'opération immobilière vient d'être validé par le notaire chargé de réaliser les actes et les travaux devraient démarrer au printemps prochain. A terme, ce bâti vétuste sera rénové pour donner vie à six modules neufs : quatre appartements en cœur de bourg, une agence postale et une bibliothèque.

Conformément à notre engagement et souhaitant vous tenir régulièrement informés de l'avancée de nos projets, nous avons complété nos outils de communication par la diffusion de lettres d'information. Nous savons que vous les appréciez et, au même titre que les bulletins, vous les trouverez en ligne sur le site internet de la commune.

Les élus de la minorité

Bonjour à tous et toutes,

En préambule, nous rappelons que les propos qui sont tenus sur cet espace, relèvent de la libre expression des trois élus de "la minorité" issue des deux listes représentées aux élections de mars 2014.

Réforme rythmes scolaires, incontestablement appliquée.

Suite au vote de la majorité refusant d'appliquer le décret qui fixe 5 matinées de classe, obligatoires dans toutes les écoles et pour tous les élèves (Conseil municipal du 14/05/2014), le Tribunal Administratif n'a pas fait attendre son jugement en pointant le caractère illégal de cette délibération, et en exigeant son retrait fin juin. Les nouveaux rythmes scolaires sont donc bien appliqués et nous souhaitons saluer le travail collaboratif de La Perdrix, accueil périscolaire de Villandry, animée par la volonté de proposer des TAP (temps d'accueil périscolaires) à vocation pédagogique.

Par ailleurs, en octobre, l'élection des Représentants de Parents d'Elèves s'est ouverte à des candidats issus d'une nouvelle liste FCPE. Nous saluons également cette mixité de représentation, qui devrait permettre des échanges constructifs entre tous les acteurs, pour le bienfait des enfants scolarisés.

Minorité municipale, élus de « proposition » pour le projet RD7.

Durant l'été, puis à la rentrée, nous avons participé à plusieurs réunions de travail sur le projet RD7, réunions ouvertes à l'ensemble du conseil municipal. L'esquisse proposée initialement

par le bureau d'étude mandaté par Tour Plus a été retravaillée par les élus de Villandry. Partant des réalités de la vie locale nous sommes parvenus à une proposition d'aménagement consensuelle. Le groupe Agir Ensemble, s'est investi sur ce dossier en faisant des propositions concrètes et en réalisant un travail graphique pour argumenter les préconisations de l'ensemble des élus. Nous sommes à ce jour dans l'attente du retour de cette démarche collective.

Agenda de la minorité, élus impliqués

Le samedi 18 octobre 2014, a eu lieu l'Université d'Automne des élus municipaux et intercommunaux, à la Faculté de Droit de Tours. Jean-Philippe Landais s'est rendu disponible pour assister à cette journée de formation, durant laquelle se sont déroulés 8 ateliers traitant des thèmes précis et variés tels que budget communal, marchés publics locaux, droit d'urbanisme... Journée riche d'instructions.

Le jeudi 4 décembre, se déroulera le Congrès des Maires au Vinci à Tours. Réforme territoriale, baisse des concours financiers de l'Etat seront notamment à l'ordre du jour. Philippe Péruchon et Nadia Bonnet s'y rendront pour participer à ces échanges.

Contact

Libre à vous de nous interpeller sur des sujets qui vous tiennent à cœur. Retrouvez-nous sur la plate forme <http://villandry.over-blog.com/> pour générer des échanges ou par sms au 06 16 40 41 00

Restaurant scolaire, temps d'activités périscolaires : retour sur les petits bouleversements de la rentrée.

Côté cantine, le permis à points a cédé la place au livret de bonne conduite. Pas de révolution sur le principe : un barème qui prévoit la perte d'un à trois points selon les manquements constatés et la possibilité pour l'enfant de récupérer ses points en manifestant sa volonté d'améliorer son comportement par une attitude conforme aux règles de vie en collectivité.

La nouveauté tient à l'instauration d'une transmission automatique du livret aux parents à chaque point perdu - ceci pour les inviter à engager un dialogue avec leur enfant dès réception de ce document.

Incontestablement, cela facilite les échanges entre les parents et le personnel du restaurant scolaire, qui était demandeur de cette évolution. Il semblerait que ces nouvelles dispositions freinent également certains comportements potentiellement répréhensibles, les enfants ayant pris conscience que leurs parents peuvent être rapidement informés de leurs agissements !

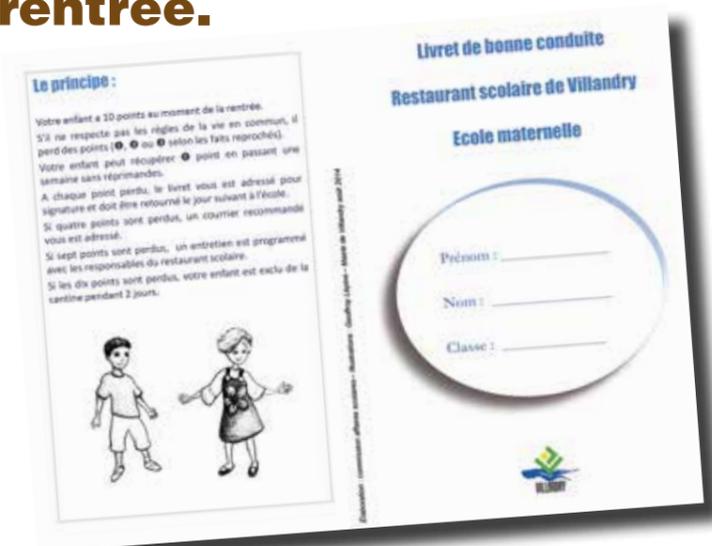
Type de manquement	Point(s) retiré(s)
Non respect des règles de vie collective, perturbation.	1 point
Non respect du matériel, jeux avec la nourriture, dégradation.	2 points
Manque de respect à ses camarades ou au personnel, brutalité, insultes.	3 points

Côté école, la réforme des rythmes scolaires a bousculé l'emploi du temps de nos enfants. Une matinée supplémentaire, le mercredi, est consacrée aux apprentissages fondamentaux et trois heures sont réservées aux temps d'activités périscolaires (les TAP). Pour veiller à une bonne articulation entre les temps scolaires et périscolaires, la municipalité, en concertation avec l'équipe enseignante, a choisi de mettre en place les TAP sur deux après-midi, les jeudis et vendredis.

Soucieuse d'offrir aux enfants des animations de qualité et les meilleures conditions d'encadrement, la municipalité a confié à La Perdrix - l'association qui gère l'accueil périscolaire - la mise en œuvre des TAP. Après les quelques tâtonnements inhérents à la mise en route des nouveaux rythmes scolaires, parents, enseignants et élus sont unanimes pour saluer le travail effectué par La Perdrix.

Ces activités périscolaires sont gratuites et facultatives. Cela ne doit pas occulter le fait que le recueil des souhaits des enfants, la planification des ateliers et l'organisation de l'emploi du temps des animateurs imposent une charge de travail conséquente au secrétariat de la mairie et à l'équipe de La Perdrix. Ces tâches sont grandement facilitées par le respect des délais d'inscription et la fréquentation de l'enfant à l'atelier choisi sur l'intégralité de la période.

Les enfants peuvent se positionner sur différents ateliers, ludiques ou artistiques, renouvelés après chaque période de vacances scolaires. Pour diversifier l'offre thématique offerte aux enfants, l'équipe de La Perdrix invite les parents (ou tous ceux qui le souhaitent) à venir parler de leur métier, de leur passion... N'hésitez plus !



La Perdrix fait sa rentrée !

Depuis la rentrée, l'association La Perdrix s'occupe d'organiser non seulement l'accueil périscolaire (la « garderie » du matin et du soir, qui rend de si précieux services aux parents), mais aussi les fameux « TAP », ou temps d'activités périscolaires, dont l'application a fait débat dans de nombreuses mairies ces deux dernières années, et dont les débuts connaissent encore parfois ça et là des difficultés de mise en route. L'organisation des temps d'activités périscolaires incombe à la mairie, qui en a délégué la mise en œuvre à La Perdrix, après qu'une convention a été signée le 18/08/2014. Elle est faite en étroite partenariat avec la mairie, mais aussi l'équipe enseignante, le personnel d'accompagnement, et... les parents, qui ont été invités à deux reprises depuis la rentrée à venir s'informer et débattre de l'organisation de ces TAP.

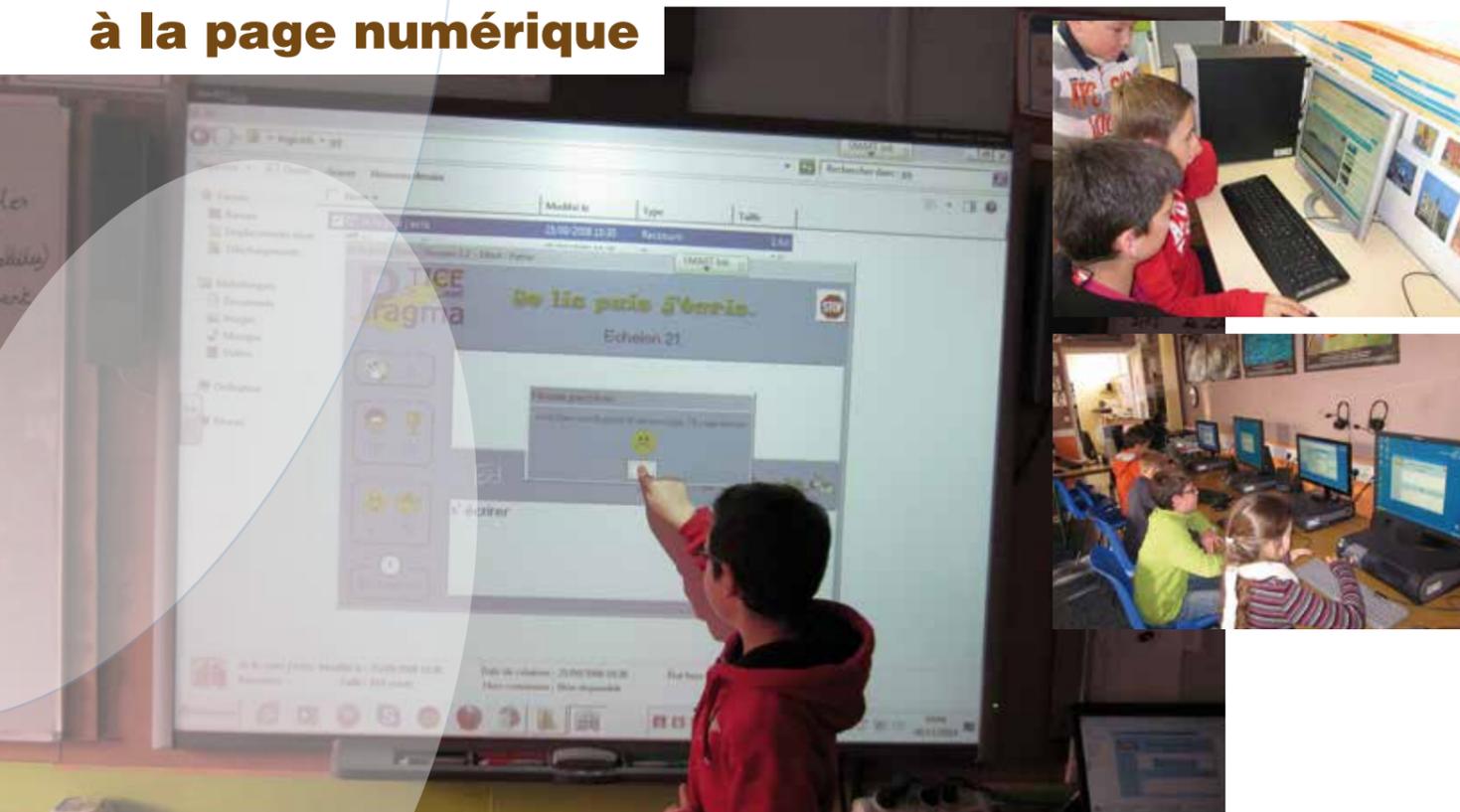
Les temps d'activités périscolaires se répartissent sur deux plages horaires, le jeudi et le vendredi de 14h45 à 16h15, et les ateliers sont renouvelés après chaque période de vacances scolaires. Après les débuts exploratoires de la rentrée, de nouveaux ateliers (origami, cinéma...) ont été prévus pour la période allant des vacances de la Toussaint à celles de fin d'année, pour le choix desquels

il est laissée une certaine latitude aux familles, dans les limites techniques imposées par les contraintes légales et organisationnelles (groupes au maximum de 14 élèves pour les moins de 6 ans, de 18 élèves pour les plus de six ans). La Perdrix reste à l'écoute des interrogations et demandes des parents concernant la mise en œuvre de ces TAP, qui n'est pas simple compte tenu du faible budget alloué par l'Etat.

Par ailleurs, La Perdrix a vu son bureau renouvelé en début d'année scolaire : Patricia Perrochon reste présidente, et Florence Vincendeau et Claire Tayon restent à la trésorerie et la comptabilité, mais Madame Nathalie Vergez-Berthier et Monsieur Sylvain Doussard, ayant rendu de bons et loyaux services aux familles avec enfants scolarisés de Villandry, ont remis leurs casquettes à de nouvelles recrues : Stéphanie Compain vient prêter main-forte à la trésorerie, tandis que François Fièvre et Alexandra Cavarec se partagent les tâches de secrétariat. Stéphanie Gille, Claire Weglewski et Amélie Boucher-Malbo deviennent membres actifs, et viendront prêter main-forte si besoin est.



De la page Seyès à la page numérique



L'école des Petits Colombiens se met petit à petit à la page... du numérique.

En 2011, une classe de l'élémentaire a été équipée d'un tableau numérique interactif (TNI). En 2012, le serveur du réseau, devenu obsolète, fut remplacé. A partir de 2013, deux classes ont bénéficié de travaux pour une connexion directe à internet. En 2014, l'école a acquis des vidéoprojecteurs pour équiper 2 classes.

Grâce à l'attention de parents qui ont la possibilité de recycler le matériel professionnel utilisé sur leur lieu de travail, des dons de machines encore performantes permettent de maintenir le réseau de l'école en bon état et à moindre coût. Ces ordinateurs sont ensuite totalement reconfigurés par les intervenants du service informatique de la Direction Académique.

Cette année scolaire, toutes les informations concernant l'école des Petits Colombiens ont été regroupées sur un site internet et peuvent être ainsi consultées à distance, à tout moment et en tout lieu. Cela permet de limiter considérablement la diffusion d'imprimés peu écologiques, coûteux en photocopies et en papier.

Le nouveau socle commun de connaissances actuellement en préparation définit précisément les compétences que l'élève doit acquérir tout au long de sa scolarité : « *connaître l'organisation matérielle d'un environnement numérique, organiser et traiter des données numériques, utiliser un site collaboratif, connaître les règles de la communication et de la discussion numérique, se servir de sa connaissance des outils, du fonctionnement des réseaux pour organiser et effectuer une bonne part de son travail scolaire, acquérir une conscience des modes de communication numérique, des principes de la propriété intellectuelle, des risques qu'ils présentent et de leurs limites...* »

Apprivoiser la souris, taper sur un clavier à l'école devient donc indispensable et même obligatoire ! Même s'il y a cette nostalgie de la plume, de l'encrier (avec la craie du voisin farceur dedans !), des tâches sur les doigts, des pleins et des déliés... souvenirs inconnus de nos petits élèves d'aujourd'hui qui excellent dans le « copier-coller-couper », fonctions magiques qui effacent les fautes et corrigent les mises en page hasardeuses en quelques clics. Et que dire de nos encyclopédies volumineuses, victimes des moteurs de recherche et des liens

hypertextes qui trouvent l'information en quelques secondes, souvent accompagnée d'images animées, de paroles et de musique... Les enfants savent maintenant concevoir des exposés très visuels à l'aide d'un logiciel de présentation !

L'école s'est donc mise à la page numérique. Nos élèves écrivent toujours sur la page créée par Jean Alexandre Seyès en 1892... mais pour combien de temps encore ?



L'A.P.E.E.V.

L'Association des Parents d'Elèves de l'Ecole de Villandry a pour objectifs de compléter les moyens d'action de la coopérative scolaire, de développer les contacts entre les familles de Villandry ainsi que de participer à l'animation de la commune.

L'association pourra, par exemple, organiser des manifestations telles que brocante, kermesse, randonnée pédestre et VTT ou autres. Elle veillera également à la mise en place d'activités non lucratives pour les enfants telles que des ateliers costumes, maquillage, le Carnaval ou encore le goûter de Noël.

En cette nouvelle année scolaire, l'APEEV a déjà organisé, une randonnée pédestre semi-nocturne de 10 kilomètres qui a réuni plus de 80 participants qui se sont ensuite retrouvés dans les jardins du Château pour le pot de l'amitié, une vente de brioches est en cours...

D'autres manifestations sont d'ores et déjà au programme :

- Une bourse aux jouets et puériculture : dimanche 30 novembre 2014
- Une randonnée VTT : début avril 2015
- Un vide-grenier : début juin 2015
- Une deuxième vente de brioches aura lieu en mars-avril 2015

Tous les bénéfices de ces manifestations seront utilisés au profit de VOS enfants alors n'hésitez pas, les bénévoles sont les bienvenus,

“ TOUS A VOS AGENDAS ! ”



*Fournil
le pain de la Levée*

Voilà déjà plus d'un an que le fournil « le pain de la Levée » a démarré son activité sur la commune de Villandry et même si certains Colombiens ne ratent pas une fournée, beaucoup d'autres ne connaissent pas encore son existence.

Valérie Roynard fabrique le pain au levain, à partir de farine issue de l'agriculture biologique et moulue sur meule de pierre. Il y a deux fournées par semaine, les mardis et vendredis et il est conseillé de commander la veille pour être sûr d'avoir son pain.

Valérie Roynard
07 78 38 19 61
paindelalevee@gmail.com



*Installation
d'un premier
artisan dans
la Maison
des Artisans
(ex-presbytère).*



Tapissier-décorateur depuis 29 ans, élu meilleur ouvrier de France en 2004, Olivier a quitté Montbazou où il exerçait depuis 11 ans pour s'installer à Villandry le 3 novembre dernier.

Réfection de fauteuils, coussins, habillage de fenêtres, rideaux, stores... Olivier répond à toutes les demandes de personnalisation d'ameublement dès lors qu'il s'agit de textile. Sa clientèle est composée aussi bien de collectivités et de services administratifs que de particuliers.

Son atelier sur Villandry est une vitrine. Vous pouvez y découvrir une grande collection de tissus aux motifs audacieux ou plus contemporains et un vaste choix de matières : soie, damas... jusqu'au crin de cheval. Ce qui lui tient particulièrement à cœur : promouvoir la soie en Touraine.

Olivier reçoit sur rendez-vous.
Vous pouvez le joindre au
02 47 73 16 15



Passage du Marathon de Touraine Loire Valley à Villandry

Le 21 septembre 2014, le marathon de Touraine Loire Valley a battu un record de participation pour une première édition avec 3 660 inscrits, le plaçant en 6^{ème} position au box-office national. Pourtant il fallait une grande motivation pour se présenter sur la ligne de départ place Anatole-France à Tours et courir une distance de 42,195 km.

Le parcours a quitté la ville de Tours au 4^{ème} kilomètre pour emprunter la Loire à Vélo en longeant le Cher jusqu'à Savonnières puis il nous a fait l'honneur de traverser notre village.

A Villandry, il a conduit ces marathoniens dans le parc du château où ils ont pu découvrir ses Jardins à la Française et être photographiés dans leur effort. Puis ils ont emprunté l'allée Coleman Carvallo où ils ont profité d'un ravitaillement géré par les bénévoles. Ils ont ensuite rejoint les rives du Cher pour poursuivre leurs foulées sur le circuit de la Loire à Vélo et ainsi franchir la ligne du semi-marathon. Puis ils

ont emprunté le pont de Savonnières et profité du dernier ravitaillement sur notre commune au lieu-dit « le Colombier ». Ils ont regagné ensuite les berges de la Loire à Berthenay pour se diriger vers Saint Genouph, la Riche puis enfin franchir la ligne d'arrivée place Anatole France à Tours.

A Villandry, nous avons pu admirer ces athlètes qui ont fait preuve de pugnacité, de détermination et de courage lors de leur passage. Les spectateurs ont été enthousiasmés par la combativité des participants handicapés ainsi

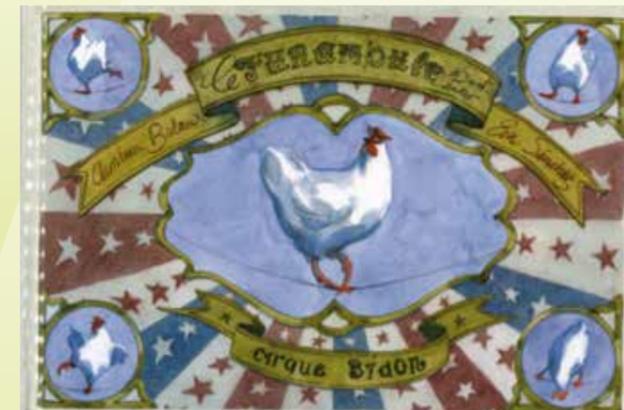


que par le dévouement de leurs accompagnateurs. Certains sportifs, malgré la difficulté de l'épreuve, ont apporté une pointe d'humour par l'originalité de leur déguisement ; en effet nous avons pu admirer une magnifique danseuse étoile en rose, des aviateurs accompagnés de leur avion, un bagnard, des clowns et bien d'autres.

Le Cirque Bidon : un conte pour jouer les prolongations.

On a souri, on a beaucoup ri, on s'est laissé emporter par le charme, la poésie et la magie des numéros qui se sont succédé sur la piste. Le Cirque Bidon avait prévu cette année dans son parcours une halte à Villandry. Il y a donné trois représentations, les 4, 5 et 6 août. Le sourire persistant dans le regard des petits et des grands à l'issue du spectacle ne trompe pas : tous ont été séduits par les artistes, les clowns, les magiciens, les acrobates et les musiciens du Cirque Bidon.

Découvrez ou retrouvez toute la fantaisie de ce petit cirque bien sympathique dans un joli conte offert par la Compagnie du Cirque Bidon, « Le Funambule de Saint-Chartier », disponible dès à présent dans notre point lecture. C'est l'histoire d'une poule qui rêvait de devenir funambule. Nul doute que cela évoquera un épisode inoubliable du spectacle pour certains d'entre vous...



“ LE COIN DES LECTEURS ”

Lecture publique

Installé au cœur de L'Agence Postale Communale (A.P.C.) notre point lecture démontre une belle vitalité.

BIBLIOTHEQUE OU POINT LECTURE ?

La commune ne dispose pas d'un local répondant aux critères exigés pour l'appellation Bibliothèque, nous sommes, en conséquence, classés dans la catégorie « Point lecture »

Le coin des lecteurs fonctionne avec quelques bénévoles..., Rachel, Liliane, Jocelyne, Chantal, Nathalie, Sophie, Edith, Benham et le prêt des livres est assuré par Renée.

Alternativement, chaque trimestre, 2 bénévoles l'accompagnent à la D.L.L.P. (1) pour choisir 150 livres qui sont mis à disposition des Colombiens. Ce choix répond aux demandes formulées et nous essayons de satisfaire adultes, ados et petits selon les disponibilités de la Direction du livre.

EST-CE QUE LA COMMUNE POSSEDE UN FONDS DE LIVRES ?

La Commune consacre 1.000 € chaque année à l'acquisition de livres adultes et jeunesse. Depuis 2012 ce sont 174 livres adultes et jeunesse qui ont été ainsi mis à disposition. Ce fonds est enrichi régulièrement par les dons.

PUIS JE DONNER MES LIVRES AU POINT LECTURE ?

Les livres en bon état peuvent être déposés à l'agence. Ces mêmes bénévoles se réunissent régulièrement pour les trier et couvrir avant mise en service.

COMBIEN SOMMES-NOUS DE LECTEURS ?

Ce sont 110 adultes et 109 enfants qui sont actuellement inscrits. (2)

COMBIEN COUTE LE DROIT D'INSCRIPTION ?

Ce service est mis au service des habitants gracieusement. Les charges de personnel et les frais sont pris en charge par la Commune.

QUELS SONT LES JOURS ET HEURES D'OUVERTURE ?

Actuellement, le prêt de livres est assuré du lundi au vendredi de 14 h 30 à 17 heures et le samedi de 9 h 30 à 11 h 30.

LA COMMUNE A-T-ELLE L'INTENTION D'AGRANDIR LE LOCAL ?

Afin d'offrir aux habitants un service de qualité, la Commune a acquis un bâtiment situé au cœur du village qui pourra accueillir l'Agence Postale et une bibliothèque répondant aux critères de ce service.

Ainsi, nous pourrions satisfaire l'ensemble de nos lecteurs dans un espace qui leur sera dédié et aux mêmes jours et heures d'ouverture de l'Agence Postale Communale.

(1) Direction du Livre et de la Lecture Publique
(2) Source rapport 2013

VOUS DISEZ D'UN PEU DE TEMPS LIBRE... N'HESITEZ PAS A REJOINDRE NOTRE EQUIPE DE BENEVOLES... ENSEMBLE NOUS POURRONS ANIMER NOTRE « POINT LECTURE »

**Manifestations
2014**

L'Association Stars TREC

L'Association, qui compte aujourd'hui 50 familles adhérentes, a pour but de valoriser la pratique de l'équitation et notamment du tourisme équestre sur Villandry et ses environs.

Elle soutient également les équipes engagées en compétition de T.R.E.C. (Techniques de Randonnée Équestre en Compétition), du centre équestre l'Alezane. En 2013 une équipe est arrivée 1^{ère} dans sa catégorie au championnat de France Club. Pour atteindre ces buts, elle organise diverses manifestations ouvertes à tous.



L'année s'est clôturée sur la 4^{ème} rencontre de deux associations : Stars Trec et l'ACRIL (Association des Cavaliers Réunis d'Indre-et-Loire) au cours d'une randonnée équestre (cavaliers / calèches) réservée aux adhérents des deux associations. Cette randonnée se caractérise par la découverte de la région (Bourgueil en 2010, Loches en 2011, Chédigny en 2013, Louans en 2014).

Nous avons débuté l'année par la fête du printemps. Les cavaliers, leurs équidés et les piétons les accompagnant ont défilé, déguisés, dans les rues de Villandry. Les Colombiens et les passants étaient invités à voter pour le plus beau déguisement. L'après-midi, des jeux se sont déroulés avec la participation de parents, avec une rivalité enfants / parents bon enfant.

Le 12 avril a eu lieu pour la 1^{ère} fois, un « triathlon équestre ». Des équipes de 3 cavaliers se sont affrontées sur une

épreuve de Dressage le matin, une épreuve d'Obstacle en début d'après-midi et pour finir, un Gymkhana. 13 équipes ont donc concouru sous le soleil et dans la bonne humeur. Nous renouvelerons cette activité en avril 2015.

Le 1^{er} mai, s'est déroulée la 2^{ème} chasse aux trésors destinée aux jeunes de 3 à 15 ans. Nos corsaires, moussaillons, et filibustiers ont retrouvé notre sirène qui avait été capturée par des pirates, après avoir bravé des épreuves telles qu'un combat à l'épée (en plastique bien sûr) ou l'extinction d'un faux feu de baril de poudre.

Du 21 au 25 juillet : soutien logistique et psychologique des participants au Championnat de France Club de TREC à Lamotte Beuvron.

Le 20 septembre : la désormais traditionnelle balade nocturne équestre-

pédestre s'est déroulée cette année en automne. Elle a rassemblé piétons et cavaliers pour un parcours d'environ 5 kilomètres à la tombée de la nuit au départ du centre équestre l'Alezane. Après avoir répondu à la série d'énigmes qui parsemait le parcours, et en attendant les résultats, les équipes se sont réchauffées autour d'un chocolat, d'un café ou d'un thé bien chaud, offerts par l'association.

Le 5 octobre, Stars Trec a organisé son 8^{ème} Rallye cyclo-équestre, sous le soleil ! Départ le matin du centre équestre de l'Alezane, avec remise du road book et d'un questionnaire sur le parcours qui est d'environ 12 kilomètres. Après le repas tiré du sac, cavaliers et cyclistes se sont retrouvés pour une série de jeux par équipe. La journée s'est terminée par la remise des prix et un apéritif offert par l'Association. Cette journée est ouverte à tous les cavaliers, calèches et vététistes.



Vers un Village Jardin.

La nouvelle association « L'Embellie de Villandry » a tenu sa première assemblée générale le 10 octobre à Villandry dans la salle associative. Ses membres fondateurs, Suzanne Cros, Nadia Bonnet et Laurent Portuguez, ont présenté à la trentaine de participants réunis les objectifs de cette association d'intérêt général qui vise à fédérer les habitants pour la valorisation de leur commune par :

- Le fleurissement des rues du village ; les façades et pieds de murs du bourg ancien, mais aussi des hameaux, des nouveaux quartiers
- Le partage des connaissances et des bonnes pratiques entre jardiniers aguerris et amateurs
- La découverte et préservation des richesses naturelles et paysagères sur le territoire de Villandry



Dès cet automne les groupes de travail réaliseront l'inventaire des lieux propices à la plantation, le recensement des jardins d'agrément et potager privés, définiront des types de fleurissement, des programmes d'activités.

Une première action envisagée en 2015 est la participation de l'association début juin au « Rendez-vous aux Jardins » en coopération avec la municipalité et le

château de Villandry et avec le soutien de la Mission Val de Loire Patrimoine Mondial. Elle permettra d'attirer des visiteurs, des amateurs de plantes et jardins dans notre village fleuri par le soin de ses habitants.

Habitants et sympathisants de Villandry soutenez cette action et rejoignez l'association !

Contact : embelliedevillandry@gmail.com
tel : 02 47 43 56 69 / 06 62 55 05 42



L'amicale des sapeurs pompiers et sa section de jeunes sapeurs pompiers (J.S.P.)



Cette année le centre de secours et l'amicale du Bec du Cher ont organisé le Rassemblement Technique Départemental des jeunes sapeurs pompiers qui s'est déroulé sur le stade municipal de Villandry le 18 mai 2014. Cette journée fut une réussite tant par les conditions climatiques idéales que par la fréquentation des visiteurs et surtout par l'excellente place de la section des Jeunes Sapeurs Pompiers qui a terminé à la deuxième place du podium.



Cette seconde place leur a permis de participer au Rassemblement Technique National organisé le 5 juillet 2014 à Mende en Lozère où ils ont terminé à la 58^{ème} place sur 119 équipes et 3^{ème} sur 120 équipes aux jeux ludiques.

La section des jeunes sapeurs pompiers se compose aujourd'hui de 10 jeunes entre 12 ans et 16 ans puisque, grâce à la journée des associations de Savonnières, nous avons recruté 3 nouveaux JSP (Gosson Paul, Robert Lilian et Seddak Ibrahim).

sessions de secourisme (PSC1). Si vous souhaitez vous inscrire, prenez contact auprès de l'adjutant chef GIRARD Alain au 06 99 45 25 89.

Le centre de Secours du Bec du Cher souhaite augmenter son effectif de Sapeurs Pompiers Volontaires. Alors si vous souhaitez rejoindre notre Centre

de Secours et devenir Sapeur Pompier volontaire, vous engager à exercer une activité avec obéissance, discrétion et responsabilité (secourisme, lutte contre l'incendie, protection des biens et de l'environnement...), pratiquer une activité physique régulière, renseignez vous auprès des personnes citées ci-dessous et/ou sur le site internet du SDIS 37 : www.sdis37.fr/

Le centre de secours du Bec du Cher organise tout au long de l'année des

Les personnes à contacter sont : Le chef de centre :
Adjudant VALIER-BRASIER Laurent 06 27 86 50 53
La présidente de l'amicale : **Sergent VALIER-BRASIER Sarah au 06 19 34 34 71**
Le responsable des J.S.P. : **Caporal/chef BROSSET Arnaud au 06 26 29 89 65**

MJC Ballan-Miré



Les Activités à la MJC

Découvrir, apprendre, s'émerveiller, rencontrer...
La MJC c'est une multitude d'émotions et de découvertes à vivre au travers de ses activités et de ses actions culturelles tout au long de l'année.

Avec + de 70 activités culturelles, artistiques, sportives et de bien-être, vous avez le choix de la créativité et du développement de soi avec des intervenants professionnels et passionnés.

Les activités sur Villandry :
Pour les enfants :
Danse mixte 4/6 ans - le jeudi à 17h30
Danse mixte 6/8 ans - le jeudi à 18h15

Pour les adultes :
Gym disco tonic - le jeudi à 19h
Gym disco tonic - le jeudi à 20h
Tai Chi Pa Qua (avancés) - le mercredi à 19h30
Yoga - le lundi à 19h

Bon à savoir : Le calendrier de la rentrée vous a dépassé ? En fonction des disponibilités, les inscriptions en cours d'année sont toujours possibles !

Salon

Le Salon de Peinture et Sculpture est devenu un rendez-vous à ne pas manquer pour un public averti et curieux grâce, notamment, à la qualité des œuvres exposées. Pour cette 31^e édition, une vingtaine d'artistes peintres et sculpteurs seront présents pour vous présenter leurs œuvres.



- Invité d'honneur Peinture :
Laurent VERMEERSCH
- Invité d'honneur Sculpture :
Alan REULLIER

Vernissage et remise des prix du jury le samedi 24 janvier à 18h
Vin de clôture et remise des prix du public le dimanche 25 janvier à 18h

Un événement sous le thème du reflet et de la couleur avec les deux invités d'honneur. Laurent VERMEERSCH, invité d'honneur Peinture, plonge le public dans ses toiles peintes à l'huile et dont les paysages colorés invitent à un voyage onirique et intérieur. Alan REULLIER, invité d'honneur Sculpture, joue avec les matériaux et conjugue miroirs et peinture avec subtilité et énergie pour créer des sculptures féminines surprenantes.

Petite restauration sur place
PUBLIC : Tout Public
LIEU : Centre d'Animation de La Haye
TARIF ET HORAIRES : Entrée libre de 10h à 18h

RENSEIGNEMENTS :
MJC au 02 47 67 69 63
Port. 06 70 64 76 16
mjc.ballan@wanadoo.fr
<http://mjcballan.free.fr>

> Photo jointe : Alan REULLIER et Laurent VERMEERSCH

L'école de musique intercommunale de la Confluence

L'école de musique intercommunale de la Confluence compte cette année 178 élèves. L'équipe pédagogique, dirigée par Véronique Vergnolle, est composée de 16 Professeurs dont deux nouveaux enseignants : Caroline Delage (Professeur de violon) et Damien Augendre (Professeur de Trombone).

L'école de musique s'inscrit dans la volonté du SIGEC de placer la culture au coeur de ses préoccupations. Vous pouvez retenir, dès à présent, les Dimanche 29 Mars 2015 (Scène ouverte aux ateliers - salle des fêtes de Villandry) et Dimanche 19 Avril 2015 (Concert salle des fêtes de Villandry). Les auditions de classes auront lieu du 11 au 18 Février 2015, les élèves participeront également à un récital poésie slamée/musique dans le cadre du printemps des poètes (20 Mars 2015 Hôtel de ville Ballan-Miré).



Contact : 06 33 88 57 52

musiqueconfluence.sigec@gmail.com

Lien : <http://www.mairie-ballan-mire.fr/Culture/Ecole-de-musique>

Conférence sur la Grange aux moines de Berthenay

Mardi 27 mai 2014, notre association était partenaire, avec Berthenay Loisirs, de la municipalité de Berthenay avec qui nous avons organisé une conférence sur la grange aux moines et la charpente au XIII^e siècle. Plus d'une cinquantaine d'auditeurs sont venus écouter et discuter avec deux universitaires, spécialistes de ces fameuses charpentes médiévales en bois, Raphaël Avrilla et Frédéric Epaud, du laboratoire CITERES de l'Université François Rabelais de Tours et du CNRS.

Pourquoi s'intéresser encore à ce vieux bâtiment un peu vétuste, interdit au public depuis de nombreuses années, et situé « au bout du monde » ? Ce n'est ni la plus vieille, ni la plus grande, ni la plus belle des granges monastiques de cette époque. Ce n'est pas non plus celle qui possède le plus d'archives. Non, mais c'est peut-être l'une des plus « authentiques » (la charpente est encore essentiellement dans son état d'origine), dont l'histoire et les secrets sont encore à découvrir. Et puis, pour nous, c'est un peu l'origine de l'association Patrimoine

vivant Cher & Loire, née de l'association des amis de la grange aux moines.

Monsieur le Maire de Berthenay, Jacques Le Tarnec qui nous accueillait, a rappelé que cette grange est souvent faussement qualifiée de grange à dîme, alors qu'il en existait une, près du presbytère de Berthenay, jusqu'à la fin du XIX^e siècle. Ce fut ensuite Frédéric Epaud qui introduisit, en l'illustrant abondamment, la thématique des granges monastiques du XIII^e siècle. Au Moyen Âge, les monastères avaient, outre leur dimension spirituelle et leur rôle culturel de groupements de lettrés, un réel pouvoir politique qui s'appuyait sur un pouvoir économique certain. Les monastères étaient sans doute les plus grands propriétaires terriens, dont les richesses, partiellement redistribuées par l'aumône et l'accueil des indigents, nécessitaient d'être conservées, notamment dans des granges à leur dimension.

Puis ce fut Raphaël Avrilla qui nous présenta le résultat de ses travaux de Master sur la grange aux moines elle-même. Tous les éléments de charpente, arbalétriers et autres poinçons, furent répertoriés, datés avec une grande précision (dendrochronologie), et inspectés pour tous les signes, notamment ceux laissés par les charpentiers qui la construisirent en 1299. Tous furent positionnés sur un relevé topographique des lieux. Petit



à petit, au fur et à mesure de l'exposé des découvertes, la vieille grange commença à nous dévoiler un peu de ses secrets, de ses coquetteries de vieille dame. Aujourd'hui composée de sept fermes, éléments de charpente de forme triangulaire qui portent le poids de la couverture et qui sont reliées entre elles par les pannes, elle en possédait vraisemblablement neuf, comme nous l'a démontré le chercheur. Nous étions impressionnés et, avouons-le, un peu émus, de suivre cette enquête, scientifique certes, mais presque policière, et passionnante en tous cas...

Nos deux chercheurs se sont ensuite prêtés avec enthousiasme au jeu des questions - réponses d'un public passionné et avide d'en savoir toujours un peu plus, et ils ont mis en garde devant les dangers que court la grange qui aurait bien besoin qu'on la sauve d'urgence des ravages du temps qui seront bientôt irrémédiables.

- **Vendredi 21 novembre à 19h** : Assemblée générale de la MJC. Salle de Beaune, Ballan-Miré.
- **29 et 30 novembre** : Participation au Village de Noël. Centre-ville de Ballan-Miré
- **Du 6 au 14 décembre** : Exposition de DAWY et Isabelle PAISOT, au Pavillon Heller, Ballan-Miré
- **Dimanche 14 décembre** : Vente aux enchères d'œuvres pros et amateurs au profit du Téléthon, de 15h à 18h. Salle de Beaune, Ballan-Miré.
- **24 et 25 janvier 2015** : 31^{ème} Salon de Peinture et Sculpture, Centre d'Animation de La Haye, Ballan-Miré
- **Du 7 au 15 mars 2015** : Exposition de Yannick MOURE et Alice DELOULE, au Pavillon Heller, Ballan-Miré
- **Du 11 au 19 avril 2015** : Exposition de Grégory CORTECERO et Eric JONVAL, au Pavillon Heller, Ballan-Miré
- **Du 16 au 24 mai** : Exposition de Véronique DUPRE et Marie-Hélène CHEVIGNY, au Pavillon Heller, Ballan-Miré

Le SIEIL vous appartient

Le Syndicat intercommunal d'énergie d'Indre-et-Loire, naît en 1937 de la volonté des maires du département de s'unir pour assurer pleinement leur mission de service public de la distribution d'électricité.

Le SIEIL est un établissement public de coopération intercommunal, composé de toutes les communes du département (à l'exception de Tours), géré par un comité syndical regroupant les délégués des collectivités adhérentes et un bureau, adhérent à la Fédération nationale des collectivités concédantes et régies (FNCCR).

Le SIEIL est principalement chargé de développer et renforcer le réseau de distribution publique d'électricité, dont l'exploitation est confiée, aux termes d'un cahier des charges, au concessionnaire ERDF, dont il contrôle en permanence l'activité.

Outre l'électricité, le SIEIL a étendu la gamme de ses compétences à la distribution de gaz, la gestion de l'éclairage public, la cartographie numérisée et, aujourd'hui, les énergies renouvelables. Il s'agit de compétences dites « à la carte », au choix des communes adhérentes.

2013 a été marquée par la montée en puissance du service Eclairage Public. Cette nouvelle compétence du SIEIL s'inscrit dans une démarche volontariste de maîtrise de la demande d'énergie et de sécurisation des réseaux. En effet, les 98 communes ayant transféré leur compétence éclairage public au SIEIL ont compris qu'elles avaient tout à y gagner : des économies substantielles sur leur facture de maintenance et un engagement vers le développement durable.

L'Etat a fait du développement des véhicules « décarbonés » une des priorités de sa politique de réduction des gaz à effet de serre. La loi « Grenelle 2 » prévoit en effet la multiplication des points d'alimentation des véhicules électriques et hybrides, tandis qu'au niveau local un plan d'action pour la croissance verte a été établi en septembre 2010 par le Préfet d'Indre-et-Loire. Ce dernier a demandé au SIEIL d'assurer le déploiement des bornes de recharge électrique.

Après enquête auprès des communes adhérentes au Syndicat, le SIEIL a décidé d'installer une centaine de bornes sur l'ensemble du département. Dans un second temps, les zones d'activité seront également investies. A terme, 276 bornes devraient ainsi mailler le territoire, sur des sites propices aux déplacements.

En effet, l'autonomie des véhicules électriques proposée actuellement par les

constructeurs peut parfaitement convenir à des usages urbains ou péri-urbains, voire à des déplacements raisonnables entre l'habitation et le lieu de travail.

Les bornes peuvent accueillir deux véhicules simultanément et sont compatibles avec tout type de véhicule électrique. L'accès au réseau s'effectue via une carte, délivrée par le SIEIL et la recharge est gratuite durant les deux premières années.

EneRSIEIL, pour développer les énergies renouvelables

Le SIEIL a créé en 2012 EneRSIEIL, société anonyme d'économie mixte locale (SAEML) destinée à favoriser le développement des énergies nouvelles et la maîtrise de la demande d'énergie. En 2013, EneRSIEIL va ainsi concrétiser plusieurs projets locaux de production d'électricité à partir de sources d'énergie renouvelable (cogénération, méthanisation, photovoltaïque, hydroélectricité...).



SIEIL (Syndicat intercommunal d'énergie d'Indre-et-Loire)

12 - 14, rue Blaise Pascal
BP 51314
37013 Tours cedex 1
Téléphone : 02 47 31 68 68
Courriel : sieil@sieil37.fr



PARC NATUREL REGIONAL LOIRE-ANJOU-TOURAIN

Notre patrimoine a de l'avenir

Espèces envahissantes : 3 – Le Frelon asiatique

Le Frelon asiatique

Le Frelon asiatique est une espèce qui se propage massivement en France. Il constitue une véritable menace pour d'autres espèces, notamment les abeilles qui représentent 80% de son alimentation.

Attention au Frelon !

Le Frelon asiatique doit son nom à ses caractéristiques génétiques, similaires à celles d'espèces provenant d'Asie. Il fait partie de la même famille que les guêpes et les abeilles. On le distingue du Frelon européen qui est plus grand et ressemble davantage à une guêpe. Il mesure entre 15 mm et 32 mm. Son thorax et son abdomen sont bruns foncés, striés de rayures jaunes. Seule la partie basse de son abdomen est jaune orangée. Il construit parfois son nid sous les toits, dans un mur ou dans le sol mais préfère nettement l'installer dans les hautes branches des arbres.

Son régime alimentaire est très varié puisqu'il nourrit ses larves de mouches, d'abeilles, de guêpes, de papillons et beaucoup d'autres insectes. Les adultes quant à eux, se nourrissent de liquides sucrés : miel, nectar...

Une invasion massive, dangereuse pour notre écosystème

Le Frelon asiatique aurait été introduit dans le sud-ouest de la France au début des années 2000. Il s'est largement répandu depuis. Il serait actuellement présent dans 63 départements, couvrant les trois quarts du territoire. En 2012, la Région Pays de la Loire a recensé plus de 1956 nids. (Source : Fredon Pays de la Loire)

Le Frelon asiatique est une réelle menace pour les abeilles qui pourraient se voir dépeuplées à mesure que l'invasion se propage. Leur disparition aurait des conséquences très lourdes sur notre écosystème puisqu'elles contribuent notamment à la pollinisation des plantes à fleurs (cerisiers, amandiers, poiriers...), très importantes pour notre alimentation. Le Frelon asiatique ne représente pas de danger particulier pour l'homme mais peut se montrer agressif dans certaines situations. Les personnes allergiques doivent rester vigilantes en sa présence.



Si vous constatez la présence d'un nid de Frelons asiatiques, n'intervenez pas sans l'aide de professionnels.



Frelon asiatique
Frelon européen

Crédits photos : Blueginko (Frelon asiatique) et Lilly M (Frelon européen).

BIENTÔT 16 ANS !

PENSEZ AU RECENSEMENT

- Qui ?** → Tous les Français, filles et garçons âgés de 16 ans.
Pourquoi ? → Pour vous enregistrer et permettre votre convocation à la journée défense et citoyenneté. L'attestation de recensement est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique.
Comment ? → Deux possibilités s'offrent à vous :

→ **PAR INTERNET**

- 1 - Créez votre compte sur www.mon.service-public.fr. Vérifiez ensuite que le e-recensement est possible dans votre commune.
- 2 - Munissez-vous des documents numérisés suivants : **pièce d'identité** et **livret de famille**
- 3 - Allez dans la rubrique « catalogue des services », cliquez sur « les démarches », puis, dans la zone « recherche » tapez « recensement citoyen en ligne ».
- 4 - Vous n'avez plus qu'à suivre les instructions.

→ **À LA MAIRIE DE VOTRE DOMICILE**

Munissez-vous des documents suivants : **pièce d'identité** et **livret de famille**.



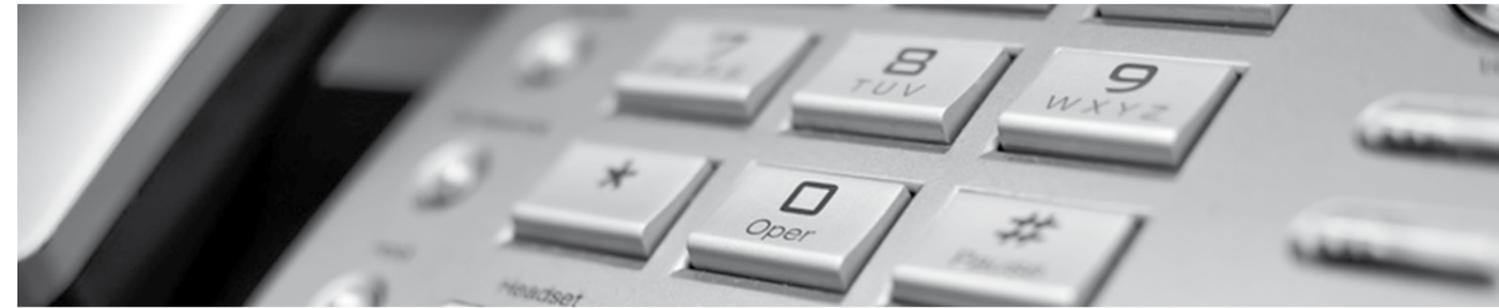
www.defense.gouv.fr/jdc



RENSEIGNEMENTS ET CONTACTS

RÉGION NORD-OUEST

- **CSN Rennes** › Départements 44 / 35 / 53 › 02 23 44 50 01
- **CSN Brest** › Départements 22 / 29 / 56 › 02 98 37 75 58
- **CSN Caen** › Départements 14 / 50 / 61 › 02 31 38 47 50
- **CSN Angers** › Départements 37 / 72 / 49 / 85 › 02 44 01 20 50/60
- **CSN Rouen** › Départements 27 / 28 / 76 › 02 32 08 20 85/40
- **CSN Orléans** › Départements 18 / 36 / 41 / 45 › 02 38 65 21 32



■ **MAIRIE**

Tél. 02 47 50 02 08
Ouvert du lundi au vendredi de 15h à 19h

■ **Agence postale et point lecture**

Tél. 02 47 37 78 61
Ouvert du lundi au vendredi de 14h30 à 17h, et le samedi de 9h à 11h30.

■ **Accueil périscolaire « La Perdrix »**

Tél. 02 47 43 52 73

■ **Ecole primaire**

Tél. 02 47 50 19 55

■ **Le RAM : Relais Assistantes Maternelles**

Contact : Anne NOBRE
Tél. : 06.30.80.83.15, e-mail : service.ram@fr.oleane.com

■ **Assistante Sociale :**

M^{me} JALLADEAU / M^{me} BERON
Tél : 02 47 73 37 37
sur rendez-vous.

■ **Conciliateur de justice :**

Mr GAMBARI Christian
Permanences 2 mardis par mois en mairie de Ballan-Miré et sur rendez-vous.
Tél : 02 47 80 10 00

■ **ADMR** (l'association du service à domicile)

Contact : M^{me} DELERABLE Béatrice
Tél : 02 47 96 01 06 et 06 18 97 29 04
Courriel : admr.lignieres@orange.fr

■ **ASSAD-HAD en Touraine**

(Services, soins et hospitalisation à domicile)
Tél : 02 47 36 29 29
Email : contact@assad-had.org
Site web : www.assad-had.org

■ **PRESENCE VERTE** (service à la personne)

Présence Verte Touraine : Tél. 02 47 31 61 96
www.presenceverte.fr

■ **AssistaDom** (services à domicile)

Contact : M^{me} AULAGNER Martine
Tél : 02 47 40 00 59
E-mail : agence@assistadom.fr
Site : www.assistadom.fr

■ **Le CLIC** (Centre Local d'Information et de Coordination)

Structure de proximité pour les retraités, les personnes âgées et leur entourage.
Contact : CLIC « des 3 vallées » tél : 02 47 21 90 00

■ **Collecte des déchets :**

Villandry rive gauche
Collecte sélective : mardi
Ordures ménagères : vendredi

Villandry rive droite côté Berthenay

Collecte sélective : mardi
Ordures ménagères : jeudi
Informations sur les collectes : Tél. 02 47 78 13 00 ou contact. poubelle@agglo-tours.fr

■ **Déchèteries :**

Accès gratuit - formulaire de demande de carte d'accès téléchargeable sur www.agglo-tours.fr

Horaires déchèterie **La Billette** (route de Monts – Joué lès Tours)

Lundi - mercredi - vendredi - samedi : 9h - 12h30 * 13h30 - 17h45
Mardi : 13h30 - 17h45
Jeudi : 9h - 12h30

Horaires déchèterie de **La Grange David** (Bd Louis Xi - La Riche)

Mardi au samedi : 9h - 12h30 * 13h30 - 17h45
Dimanche : 9h - 12h30

■ **Transports scolaires :**

SIGEC - Service du transport scolaire
Hôtel de Ville de Ballan-Miré
02 47 80 10 00

■ **Gendarmerie :**

17 ou 02 47 68 26 90

■ **Numéro d'urgence européen :**

112

■ **SAMU :**

15

■ **Pompiers :**

18

■ **EDF :**

0810 08 03 33

■ **L'Accueil Gaz Naturel Raccordement et Conseils**, dédié à tous les clients, promoteurs, partenaires et fournisseurs, traite l'ensemble des demandes en matière de solutions gaz naturel : conseils énergétiques, demandes de raccordement.

▶ **N°Cristal 09 69 36 35 34**

APPEL NON SURTAXE

■ **L'Urgence Sécurité Gaz au 0800 47 33 33**

(N° Vert, appel gratuit depuis un téléphone fixe).

AGENDA DES FESTIVITÉS



19 décembre 2014,
Noël Ensemble, Villandry Village, place
de la Mairie, Villandry

10 janvier 2015,
Cérémonie des vœux du Maire, salle
des fêtes de Villandry

24 et 25 janvier 2015,
Salon de Peinture et Sculpture, MJC,
Centre d'animation de la Haye, Ballan-Miré

31 janvier 2015,
Loto des AFN, salle des fêtes de Villandry

7 mars 2015,
Grande battue aux déchets de l'APVC

7 au 15 mars 2015,
Exposition de Yannick Moure et Alice
Deloule, MJC, Pavillon Heller, Ballan-Miré

20 mars 2015,
Récital poésie slamée/musique,
Hôtel de Ville de Ballan-Miré

29 mars 2015,
Scène ouverte aux ateliers de l'école de
musique, Salle Mame, Savonnières

11 au 19 avril 2015,
Exposition de Grégory Cortecero et Eric
Jonval, MJC, Pavillon Heller, Ballan-Miré

12 avril 2015,
Rando VTT, Association APEEV

16 au 24 mai 2015,
Exposition de Véronique Dupré et Marie-
Hélène Chevigny, MJC, Pavillon Heller,
Ballan-Miré

19 avril 2015,
Concert de l'école de musique, salle
des fêtes de Villandry

1^{er} au 7 juin 2015,
Les Musicales en Confluence, Ballan-
Miré, Berthenay, Druye, Savonnières et
Villandry

6 juin 2015,
Rendez-vous aux jardins, l'Embellie de
Villandry

6 juin 2015,
Rillons Ensemble, Villandry Village,
stade municipal de Villandry

7 juin 2015,
Vide-grenier de l'APEEV,
stade municipal de Villandry

13 juin 2015,
Kermesse des écoles

13 juin 2015,
Forum des associations

5 juillet 2015,
Vide-grenier de l'APVC, stade municipal
de Villandry

18 juillet 2015,
Festival Villan'zik, Villandry Village,
place de la Mairie, Villandry